eu lieu les rénovations des vœux du baptême. Le Révérend Père Depretz, de l'ordre des Rédemptoristes, Roubaisien né dans le quartier, a donné les sermons de toute la journée.

La réunion des Anciens sous-officiers français. — Dimanche soir, à six heures, les membres de la Société des anciens sous-officiers étaient réunis dans leur local, au café Delattre, dans le double but d'assister à leur réunion mensuelle et de procéder au renouvellement des membres de la commission dont le mandat était expiré.

Après le paiement des cotisations et après avoir épuisé l'ordre du jour, il a été procédé au renouvellement des membres de la commission. Il s'agissait de remplacer le vice-président M. Ségard, et MM. Wagré, trésorier-adjoint, Dachet, Hennion, Natalis, Duraut, et Momont, commissaires.

Toute la commission a été réélue, sauf M. Momont, démissionnaire, qui a été remplacé par M. Oudart.

Au moment de lever la séance, M. Hagard, président de la société, a reçu une invitation de MM. les sous-officiers de Tourcoing qui désirent rendre le 18 juillet prochain leur visite à leurs camarades de Roubaix.

Une conférence au Cercle Horticole. — C'est devant une centaine de membres du Cercle Horticole que M. Van Hulle, horticulteur à Gand, a fait une conférence, au local du Cercle, dimanche soir, au café Fournisien, rue du Vieil-Abreuvoir.

Le conférencier a, pendant plus d'une heure, démontré à l'assistance tous les avantages d'une culture sagement entendue. Des applaudissements ont souligné à plusieurs reprises le discours de l'orateur.

Avant de lever la séance, les membres du bureau, au nom du Cercle Horticole de Roubaix, ont remercié M. Van Hulle de sa visite et de son intéressante causerie.

Et la preuve?

Elle est claire comme deux et deux font quatre; la voici:

De tous temps les consommateurs, les gourmets, les ménagères, ont été satisfaits, toujours c'est la même qualité, la même fraîcheur et les mêmes propriétés de grande conservation, c'est pourquoi le succès du beurre d'Oostcamp va grandissant toujours. Aucun beurre ne peut lui être comparé. Tout le monde peut en goûter, il se vend frais **2,90** le kilog.

Bien s'adresser au n° 13 de la rue du Bois.

La liste des dépôts succursales figure à la 4e page du « Journal de Roubaix. »

Une bagarre sanglante. — Un jeune homme frappé d'un coup de serpe. — Dimanche soir, les habitants de la Cour de l'Aigle-d'Or, rue la Fosse-aux-Chênes, furent mis en émoi par une rixe sanglante, au cours de laquelle un jeune homme de la cour avait été frappé à coups de serpe par un de ses voisins.

Un tisserand, Edouard Vloubers, âgé de 20 ans, se trouvant avec plusieurs amis, entra chez un voisin, Charles Amand, qui ne voulut point les recevoir. Les individus refusèrent de sortir et une dispute s'engagea qui dégénéra bientôt en rixe.

Dans la lutte, le patron de la maison s'arma d'une serpe et en asséna un coup sur la tête d'Edouard Vloubers. Le malheureux jeune homme, en voulant parer le coup, fut également blessé à la main droite et tomba sur le parquet.

Les amis de Vloubers sautèrent alors sur Charles Amand et le rouèrent de coups.

Il se passa alors entre les combattants des scènes inouïes de sauvagerie. Les cris poussés de part et d'autre attirèrent l'agent de police Vanmarck, de service à quelques pas de la cour de l'Aigle d'Or. L'ordre fut enfin rétabli.

Edouard Vloubers, qui avait reçu au côté droit de la tête un coup de serpe, fut transporté chez lui couvert de sang. M. le docteur Labousse, qui avait été requis, prodigua ses soins au blessé. Pendant ce temps, l'agent Vanmarck s'était emparé de l'agresseur qu'il conduisit au dépôt.

Cette bagarre avait occasionné un rassemblement considérable, et dans la foule, l'on ne parlait rien moins que d'un crime.

L'état du jeune homme est grave, mais sauf complications, sa vie n'est pas en danger.

Une agression nocturne. — Dans la nuit de samedi à dimanche, vers une heure du matin, un jeune homme passait rue de l'Ouest retournant chez lui, quand il fut accosté par un individu à la mine peu rassurante qui lui dit brusquement: « Donne-moi vingt sous ».

Le passant, sans se laisser intimider, répondit par un mot... énergique.

Il l'avait à peine prononcé qu'il recevait un formidable coup de poing sur le nez.

En même temps le son d'un sifflet retentissait et aussitôt cinq ou six individus embusqués dans les environs accoururent.

Le jeune homme, malgré sa force peu ordinaire, jugea qu'il était prudent de fuir. Il se sauva donc à toutes jambes et fut assez heureux pour échapper à ses agresseurs.

Une arrestation pour outrage à la police. — Un journalier, Jean-Baptiste David, âgé de 35 ans, demeurant rue des Longues-Haies, a été arrêté samedi soir, vers minuit, dans la rue Bernard, en état d'ivresse et après avoir injurié la police.

Les exploits d'ivrognes. — Une dizaine d'individus pris de boisson ont enlevé des pavés d'un trottoir, samedi après-midi, en face de l'habitation de M. Camille Nys, rue de Rome. Il les ont ensuite jetés sur la porte de la maison en brisant quelques panneaux ainsi que plusieurs carreaux de vitre.

Les agents de police Watteau et Wante, de service au poste du premier arrondissement, n'ont pu, à leur arrivée, que constater les dégâts, car déjà les perturbateurs avaient pris la fuite.

La charrette à chiens. — Dans la journée de samedi six chiens ont été mis en fourrière et cinq procès ont été rédigés à la charge des propriétaires.

Menus faits. — Un procès-verbal a été rédigé samedi vers midi à la charge d'un garçon boucher, Antoine Gilté, âgé de 27 ans, demeurant rue des Halles et à Camille Mortier, âgé de 28 ans, journalier, demeurant rue Notre-Dame, pour s'être réciproquement donnés des coups chez M. Pierre Desnercq, cabaretier, Grande-Rue.

Croix. — *Entre propriétaire et locataire.* — Samedi soir, vers cinq heures et demie, une querelle est survenue entre un peintre nommé Corbisier, et son propriétaire, demeurant rue Léon-Gambetta.

Une plainte a été déposée entre les mains de M. le commissaire de police.

Wasquehal. — *Une réunion collectiviste mouvementée.* — Dimanche a eu lieu, à l'estaminet Saint-Léger, une réunion publique et contradictoire, organisée par le parti collectiviste. Nos lecteurs trouveront plus loin le compte-rendu de cette séance qui a été très mouvementée par suite de la courageuse intervention d'un démocrate chrétien, M. Leblond, qui a affronté énergiquement les obstructions et les insultes d'un auditoire hostile de parti-pris.

Lannoy. — *Une réunion du Conseil municipal.* — Le Conseil municipal se réunira mardi soir, à huit heures, pour discuter l'ordre du jour de la session de mai.

Toufflers. — *La ducasse.* — Le mauvais temps a beaucoup contrarié le succès de la fête. Toutefois, dans la soirée, une grande animation régnait sur la Place et les établissements forains ont reçu de nombreux visiteurs.

Nous rappelons à nos lecteurs que nous tenons à leur disposition les **Propos de Rosalie**, formant un volume de 300 pages, marqué trois francs, au prix de **1.75** à la librairie du *Journal de Roubaix*. 183100

WATTRELOS

La « ducasse ». — Les loges foraines, réunissant les attractions les plus variées, étaient cette année comme de coutume, établies Grande-Place et place du Moulin.

Dans la matinée, le temps maussade a contrarié la fête; mais la pluie ayant fait trêve durant l'après-midi, une foule nombreuse a afflué au centre, venue tant des hameaux que de Roubaix, de Leers et des localités environnantes.

La soirée a été des plus animées. Les bals ont été fort suivis.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART
FABRICATION SUPÉRIEURE
MOREL-GOYEZ, tapissier-décorateur,
LILLE, 19 et 27, Rue Royale, 19 et 27, LILLE

TOURCOING

Une voûte qui s'écroule. — Dimanche, vers 8 heures du matin, une voiture lourdement chargée et attelée de deux chevaux, appartenant à M. Léon Goût, marchand quincaillier, à Roubaix, était à peine engagée sur la place de la République, que la roue de derrière de droite s'enfonça jusqu'au moyeu: c'était la voûte d'une ancienne fosse, d'une maison comprise dans les expropriations des grands travaux, qui s'était écroulée sous le poids.

Les marchands installés sur la Place sont parvenus, à l'aide de crics, à relever la voiture, qui n'avait subi que de légères avaries.

Le vol d'un cheval. — Vendredi matin, on trouvait rue Nationale deux poulains appartenant à M. Delescluse, boucher, qui s'étaient échappés d'une pâture située rue du Chêne-Houpline; une jument qui était dans cette même pâture avait disparu, et toutes les recherches faites vendredi et samedi pour la retrouver, à Tourcoing et dans les communes des environs, étaient restées infructueuses.

Nous avons dit dans notre précédent numéro, à la chronique « Belgique » que deux jeunes gens de Tourcoing, les frères Modeste et Charles-Louis D..., avaient été arrêtés samedi sur le marché de Tournai, où ils offraient en vente, à un prix dérisoire, un cheval qui fut bientôt reconnu pour celui qui avait été volé à M. Delescluse.

Les deux frères, âgés de 21 et 19 ans, n'ont jamais exercé d'autres métiers que le vol et la fraude: Modeste faisait partie de la bande qui a dévalisé, il y a quelques années, le magasin de liqueurs de M. Liétaert, rue de Tournai; son frère et lui ont pris part au vol de bijoux de la rue des Longues-Haies, à Roubaix, avec Demoor et autres.

Ils demeuraient avec leurs parents cour Liagre ou bien cour de France rue Famelart; et récemment, ils sont partis en enlevant toutes les économies de leur père, environ 300 francs.

Modeste et Charles Debischoop n'étant pas Français ne pourront être extradés et seront jugés en Belgique.

Halluin. — *La question de la musique municipale.* — On a vu, par le compte-rendu de la dernière réunion du Conseil municipal, qu'une pension de retraite avait été accordée à M. Redelé, chef de la musique municipale.

Dans son numéro de dimanche, l'*Avenir* a publié la pétition suivante que nous reproduisons à titre de document:

« *A Monsieur le Maire de la ville d'Halluin.*

» Monsieur le Maire.

» Nous soussignés, membres exécutants de la musique municipale, élèves de M. Redelé, venons vous demander de rendre, à notre maître vénéré, les fonctions de chef de musique qui lui ont été si cruellement arrachées.

» Voilà 37 ans que ce vaillant et digne chef dirige la musique municipale de notre ville et c'est au nom de cette vie de travail et de persévérance que nous venons vous prévenir, Monsieur le Maire, que nous resterons fidèles à notre chef et que nous n'accepterons de reprendre nos répétitions musicales que sous sa direction.

» Nous ne faillirons pas au devoir de la reconnaissance.

» Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de nos sentiments respectueux.

» *Signataires*: Michon, Brabant, Poupaert, Dedeurwarder, Vandierdonck, Dubois, Wirbrouck, P. Verschae, Vanivellsenaere, Tomme, Kopmann, F. Venant, Boucherie, Beels, Parette, Verladle, Vandeputte, Montagne, Tanghe, Goulbande, Mussche, Buffuels, Ed. Sable, Polydore Sable, Gustave Sable, Hornaert, Julien Quivront, Copmann, Leon Tomme, Jules Lalieu, Dekeyser, Benouwt, Ramon, Vanasques, Tesse, P. Devernay, Constant Vandeputte, G. Fromont, Vandenhede, Vandemeere, Demeyer, Vandemaele, Julien Vermesch, Paul Vermesch, J.-B. Vaneckout, Isaac, C. Vermeer, Arthur Laluc, Arthur Jacque, A. Huyghe, Lustel, Duval, Vandenabeele, Pierre Amel, Demynck. »

Bondues. — *La ducasse.* — Malgré le temps incertain, un grand nombre d'étrangers se sont rendus dimanche à la ducasse de Bondues, qui a été assez brillante. Une grande animation n'a cessé de régner toute la soirée.

Linselles. — *A la brigade de douane.* — Un changement vient d'être opéré parmi les hommes de la brigade de douane. Le préposé Dauchy est transféré à Fretin et Roisin à Halluin (gauche); ils seront remplacés par les préposés Bouchy et Huquet, le premier venant d'Halluin et le second de Wattrelos.

LILLE

Une réunion de la jeunesse royaliste, à Lille. — Dimanche après-midi a eu lieu, dans les salons de l'hôtel Maréchal, rue Solférino, sous la présidence de M. le comte d'Hespel, l'installation officielle du groupe de la Jeunesse royaliste du Nord, devant une assistance nombreuse composée de jeunes gens de Lille, Roubaix, Tourcoing, Armentières.

MM. Godefroy, du comité de la Jeunesse royaliste de Paris, et Calla, ancien député, ont successivement pris la parole. Ils ont parlé de la « nécessité de l'union de toutes les classes pour assurer le retour de la monarchie. »

La réunion s'est terminée par des vivats et des toasts au duc et à la duchesse d'Orléans.

Les courses de Lille. — Voici le résultat des épreuves qui ont été courues hier dimanche au Bois de la Deûle:

Prix du Parc: 1er, Cha[illegible] à M. Ribaucourt, 2e Alarme; 3e Aricie. — Prix d[illegible]: deux inscrits, un seul partant, Isabelle, qui s'est livrée à une petite promenade autour du champ de course.

Prix de la Société d'encouragement: 1er, Briquette; 2e, Colbert; 3e, Czernowitz. — Prix de l'Eté: 1er, Lykan; 2e, Mantoue. — Prix de Bel[illegible]: [illegible]r, Faisan; 2e, Digitale; 3e, Calisto.

Le défilé s'est effectué comme d'habitude au milieu d'une double haie de curieux. A cinq heures et demie la réunion était terminée.

Un grave accident de voiture. — Un accident de voiture assez grave s'est produit samedi matin, vers midi et demi, rue du Faubourg-de-Tournai.

MM. Blondel frères, constructeurs à la Madeleine, passaient en voiture rue du Faubourg-de-Tournai, vers midi; tout-à-coup, en passant vis-à-vis de la rue du Long-Pot, leur cheval prit peur et vint s'abattre presqu'en face de la rue Jules-de-Vicq en brisant les deux brancards de la voiture.

MM. Blondel furent tous deux précipités sur le sol, tandis que le cheval se relevant aussitôt continuait sa course vers la rue Jules-de-Vicq.

Heureusement, un courageux citoyen, M. Arthur Delespierre, se précipita à la tête de l'animal et, après avoir été traîné sur une longueur d'une dizaine de mètres, parvint à maîtriser la bête, non sans avoir risqué d'être écrasé.

Tandis que M. Delespierre arrêtait le cheval de MM. Blondel, on se précipitait à leur secours et on constatait que l'un d'eux avait le bras cassé; son frère avait pu s'en tirer sans blessure.

M. Blondel a été ramené chez lui, à la Madeleine, dans la voiture de l'un de ses amis.

Les grèves à Lille. — Tous les ouvriers de la fabrique de toiles de M. Delcour et Cie reprendront le travail lundi matin aux anciennes conditions.

La coopérative l' « Union de Lille ». — Les socialistes inauguraient dimanche les bâtiments de la coopérative l'*Union de Lille* par une promenade, une conférence, un concert et un bal.

Deux incidents se sont produits: à deux heures, à l'arrivée des délégations à la gare de Lille, M. Queutier, commissaire de police, a voulu empêcher la fanfare socialiste de la *Paix* de déployer son drapeau rouge; mais M. Goudin, conseiller municipal, lui a fait observer que cette société était reconnue par la préfecture, ainsi que *son drapeau, qui portait une inscription.* M. Queutier s'est contenté, pour le moment, de noter le fait.

Le même incident s'est produit à Moulins-Lille pour un autre drapeau.

Le congrès des architectes français. — La séance solennelle des architectes français a été tenue, dimanche, à trois heures de l'après-midi, dans la grande salle de la Société industrielle, à Lille.

M. Etienne, vice-président de la Société, présidait.

Après des discours de MM. Dubuisson, président de la société régionale des architectes du Nord, et Etienne, vice-président, M. Plaisant, chef de cabinet de M. le Préfet du Nord, a donné lecture de la liste des médailles décernées par le gouvernement, puis M. Villain, secrétaire de la Société des Architectes de France, a lu son rapport sur les récompenses de la société et a donné lecture du palmarès.

Le soir, à sept heures, un banquet réunissait tous les congressistes à l'Hôtel de l'Europe.

Au dessert, des allocutions ont été prononcées par MM. Etienne, Dubuisson, Boileau, secrétaire général des Architectes français, Vanderbergh, Roussel et le comte de Marty.

UN VIOLENT INCENDIE A LILLE

Dimanche soir, un incendie d'une violence inouïe s'est déclaré au quai du Wault dans une agglomération très populeuse et aux issues peu accessibles: c'est au centre de la Hallotrie, chez M. Lechat, fabricant de courroies, que le feu venait de se déclarer.

L'alarme

Vers six heures et demie, Mlle Estelle Deline, servante chez M. Lechat, actuellement absent de Lille, aperçut tout à coup une vive lueur du côté de la fabrique. Affolée, elle appela aussitôt au secours et les pompiers furent prévenus. Quand ceux-ci arrivèrent sur les lieux l'incendie avait pris déjà des proportions effrayantes. Les plus graves dangers étaient à craindre. En un instant une foule considérable se trouvait en face de l'immeuble et sur les bords du quai.

Les secours. — Le feu s'étend

Pendant le temps nécessaire de la mise en batterie et aux préparatifs, l'élément destructeur se propage avec une rapidité extraordinaire: bientôt tout l'atelier de M. Lechat ne forme plus qu'un immense brasier, au milieu duquel s'abîment les toitures et les poutres. Les pompiers font tous leurs efforts, mais les communications ne sont pas aisées et peu à peu les flammes arrivent à lécher les parois du mur de la « Brasserie de la Réforme ».

Les pannes et les tuiles éclatent sous l'influence de la chaleur insupportable qui se dégage du brasier. La toiture de la malterie et de la tonnellerie de la brasserie Venin commencent à s'allumer, les trombes d'eau dont on cherche à inonder le foyer n'arrivent que difficilement jusqu'aux poutrelles en feu. Aussi le feu gagne-t-il de plus en plus.

Les flammes descendent d'étage en étage et les quintaux de grains qui sont déposés dans les greniers et germoirs, s'accumulant de plus en plus sur les planchers inférieurs, les font crever sous leur poids et s'épandent sur le sol en ruisseaux de feu pareils à une lave ardente.

Enfin les pompiers, qui sont grimpés sur les toits voisins et dans les nochères, dirigent leurs lances sur ce brasier incandescent. Tous les efforts peuvent maintenant se porter sur ce point, car derrière et aux environs on est parvenu à conjurer le danger.

Attaqué vigoureusement, le feu perd peu à peu de son intensité, mais n'en reste pas moins encore très inquiétant surtout pour la fabrique d'huile qui avait été légèrement atteinte mais dont on a pu en sauvegarder les principaux bâtiments.

A 9 heures le spectacle est navrant. De la fabrique Lechat il ne reste plus que des ruines fumantes et des poutres achevant de se consumer.

Chez M. Venin le feu brûle toujours, mais d'une façon qui ne présente plus de dangers. Encore quelque temps d'efforts et l'eau aura raison du feu qui s'éteint peu à peu.

Les curieux commencent, du reste, à se clairsemer et sont encore maintenus par un cordon de factionnaires.

Le service d'ordre

Le 43e et le 19e chasseurs, sous les ordres de leur colonel, se sont prêtés avec beaucoup de vigueur à l'organisation du service d'ordre et de secours. MM. les commissaires de quartier et de la sûreté, le docteur Ladrière, plusieurs membres du parquet, l'adjudant Vaneike, dirigeant un piquet de gendarmerie, le commandant Druet avec ses officiers, se trouvaient également sur les lieux.

La cause. — Les dégâts

On croit que le feu a dû prendre à un tas de courroies déposées dans un bac d'huile où elles trempent. Comment et par quelle cause? L'enquête l'établira sans doute.

Les dégâts sont jusqu'ici difficilement appréciables: ils atteindront, croit-on, de deux à trois millions de francs.

Les quatre-vingt-quatre ouvriers de M. Lechat sont condamnés à un chômage complet et indéterminé.

Derniers détails

A l'heure où nous quittons le lieu du sinistre, l'incendie n'est pas encore éteint, mais il ne présente plus de danger imminent. Une pompe continue d'arroser les derniers vestiges de ces ruines fumantes.

Nous apprenons que deux pompiers, Guyard et Leclercq, ont été légèrement blessés en passant au travers d'un lanterneau.

MAISON DU TAPIS — E. DUJARDIN & Cie
7, rue du Vieil-Abreuvoir
et 4, rue de la Gare (entresol), Roubaix
Grands assortiments en
CARPETTES ET TAPIS MOQUETTE
Prix de fabrique
MEUBLES, TENTURES, LINOLEUM
La Maison entreprend **TOUT** ce qui concerne l'ameublement et la décoration. — LE MEILLEUR MARCHÉ DE LA RÉGION.

Une réunion collectiviste mouvementée

A WASQUEHAL

Intervention d'un démocrate chrétien

Une réunion collectiviste agitée a eu lieu, dimanche, à l'estaminet Saint-Léger. La salle contenait environ deux cent cinquante personnes parmi lesquelles un certain nombre de femmes, beaucoup de jeunes gens et beaucoup d'étrangers à la commune.

Vers cinq heures un quart le colonel Sever a fait son entrée, accueilli par des cris de « Vive le colonel Sever » « Vive la sociale, mes amis », a-t-il répondu.

M. Henri Carrette, maire de Roubaix, désigné comme président, se déclare heureux de présider les réunions collectivistes des villages et propose pour lui être adjoints comme accesseurs, MM. Arthur Mill et Georges Lombart.

Il donne alors la parole au colonel Sever.

Discours du colonel Sever

Le conférencier déclare que le parti collectiviste est le seul qui soit organisé et que les républicains n'ont jamais eu d'organisation.

Il revient plusieurs fois sur cette affirmation pendant son discours.

Devant parler de la politique générale, il dit qu'elle consiste à faire plaisir aux curés et [illegible] cette assertion, il lit une citation d'un journal belge de [illegible] il résulte que le nombre des religieux a triplé en Belgique depuis cinquante ans.

A l'en croire, le ministère Méline conduirait la France à ce résultat. Aussi déclare-t-il [illegible] l'organisation du parti collectiviste pour arrêter l'envahissement des religieux, « cette clique à laquelle on devrait f... le pied au c.... »

Il trouve que le Parlement n'a plus d'action et il avoue qu'il n'y va pas. Il aime mieux faire des conférences; il a d'ailleurs « un camarade qui vote pour lui et vote bien. »

Il espère qu'après les élections de 1898, « ça changera ». Alors il siégera.

Parlant de la loi sur les accidents, il trouve le Sénat gênant et préconise la révision de la Constitution pour s'en débarrasser.

Il estime que les collectivistes, qui sont le nombre, doivent imposer leur volonté et déposséder les possesseurs actuels. Il avoue pourtant qu'il y aura toujours des inégalités sociales même sous le régime collectiviste.

« Nous ne cherchons pas, dit-il, la révolution, mais si elle vient, nous la prendrons ». C'est avec le bulletin de vote qu'il pense arriver au résultat poursuivi.

Il fait une longue énumération des bienfaits qu'il attribue aux municipalités collectivistes.

A propos de la loi sur les retraites pour les ouvriers, il déclare qu'on doit prendre pour ces retraites les millions (?) dépensés au patronage qu'il montre en face de la salle et ceux des curés qui font œuvre nuisible. (L'assistance applaudit).

La loi des huit heures l'amène à parler de l'internationalisme dont il affirme la nécessité pour les collectivistes et qu'il cherche à concilier avec le patriotisme. Il revendique le drapeau rouge et essaie d'établir une analogie entre l'internationalisme et le catholicisme.

Quant à la doctrine collectiviste, il ne croit pas devoir l'approfondir. La réalisation de ses théories parait nécessiter un temps bien long. Aussi son parti ne la poursuit-il pas immédiatement et n'engage la bataille que sur ce qui est tangible.

Il engage ses auditeurs à faire une propagande active. Pour lui il se déclare prêt à répondre à toute invitation que lui adressera M. Delory pour faire des conférences.

Intervention d'un démocrate chrétien

Après le discours du colonel Sever, M. Leblond demande la parole.

A propos du rapprochement fait par le conférencier entre l'internationalisme et le catholicisme, il établit la différence qu'il y a entre le premier qui est à la remorque des juifs et des francs-maçons, et le second qui s'appuie sur des dogmes et sur les immuables principes de la justice.

Relativement au drapeau rouge, il demande au colonel Sever comment il se fait qu'en 1897 il en fait l'éloge après l'avoir honni et combattu en 1871.

Le député de Lille répond qu'il maintient ce qu'il a dit au point de vue de la patrie; il cherche ensuite à prouver que le catholicisme compte moins d'adhérents qu'on ne prétend. Il se défend de suivre la direction de M. Lemmi qui dirigeait les loges d'Italie, dit-il.

— « De partout », riposte M. Leblond.

— « C'est une ignorance crasse », reprend M. Sever.

Ce dialogue provoque un tumulte que M. Carrette a de la peine à calmer.

Le colonel poursuit en avouant qu'il est franc-maçon, mais en niant toute accointance entre le collectivisme et la franc-maçonnerie dont il constate néanmoins l'influence.

A la question qui lui a été posée au sujet du drapeau rouge, il laisse percer sous des phrases embarrassées, des regrets pour l'insuccès de la commune et conclut qu'il est allé « bêtement » du côté du plus fort.

M. Leblond redemande la parole qui lui est donnée.

Des murmures se font entendre dans l'assistance. Un auditeur lance inconsidérément le mot: Inquisition. Les membres du bureau réclament le silence qui se rétablit.

Le contradicteur relève du colonel Sever qu'en 1871 il a suivi « bêtement » le parti le plus fort, qui était celui des Versaillais.

De violentes protestations s'élèvent; mais le conférencier ayant reconnu l'exactitude de cette allégation, M. Leblond poursuit en faisant remarquer que M. Sever suit aujourd'hui le parti collectiviste qui lui parait actuellement le plus fort. « Je vous laisse, ajoute-t-il, le soin d'apprécier ».

Le colonel objecte que la question soulevée n'entre pas dans le cadre de l'ordre du jour; « mais, dit-il, si mon contradicteur veut venir chez moi, je lui répondrai, probablement pas poliment, mon cher. »

M. Leblond déclare que si l'occasion se présente, il ne manquera pas d'aller chercher cette réponse.

Discours de M. Descheerder

Après cet incident, la parole est donnée à M. Descheerder. Il se trouve heureux de ce que l'intervention d'un contradicteur ait permis de faire un exposé lumineux des misères sociales et d'établir un contraste entre ceux qui peinent et souffrent et ceux qui oppriment et mentent.

Il estime que c'est par défaut de conception exacte du collectivisme que les républicains rejettent ses théories.

Il préconise la socialisation de la terre, de l'usine, des mines, des chemins de fer, etc.; mais il reconnait que ce résultat ne peut être immédiatement atteint, car on doit tenir compte du milieu actuel.

Il recommande l'organisation électorale et combat les démocrates chrétiens en cherchant à établir que l'antagonisme entre les intérêts des patrons et ceux des ouvriers est irréductible.

Nouvelle intervention de M. Leblond

M. Descheerder ayant déclaré qu'il voudrait avoir un contradicteur et M. Leblond ayant relevé le défi, ce dernier prend la parole et fait d'abord franchement profession de démocrate chrétien. Il expose le programme adopté par les démocrates dont les points principaux sont l'organisation du travail d'après l'esprit des anciennes corporations modifiées suivant les nécessités du temps, la personnalité civile octroyée aux syndicats et la révision du régime de la propriété.

M. Leblond démontre que la mise en pratique de ces articles du programme des démocrates chrétiens ferait disparaître l'antagonisme entre les patrons et les ouvriers et établirait la justice pour la propriété qu'il distingue en deux sortes: celle qui est légitimement acquise et qui doit être respectée et celle qui provient de l'agiotage et des manœuvres frauduleuses et qui doit disparaître.

Il préconise aussi les comités de conciliation obligatoires et permanents.

Pendant le discours de M. Leblond, une opposition systématique d'une partie des auditeurs se manifeste bruyamment même aux passages les plus favorables aux ouvriers.

M. Carrette doit à plusieurs reprises réclamer le silence et la liberté de la parole pour l'orateur.

M. Leblond dédaigne les interruptions et les injures et poursuit crânement son exposition. Lorsqu'il a terminé, il demande à se retirer.

Les assistants veulent s'opposer à sa sortie, un tumulte indescriptible règne dans la salle. Le président demande que la liberté soit laissée à tout le monde et qu'on laisse sortir le contradicteur tranquillement.

M. Leblond peut enfin sortir au milieu des injures qui lui sont adressées de toutes parts.

La clôture de la séance

M. Descheerder relève du discours de M. Leblond l'antagonisme entre ouvriers et patrons et la nécessité de la modification du régime de la propriété sans tenir compte des différences qui existent entre sa manière de voir et celle de son contradicteur.

Il montre ensuite l'importance pour les collectivistes de conquérir le pouvoir politique, combat la doctrine des anarchistes et conclut que s'il survient une révolution violente et sanglante, le collectivisme saura descendre dans la rue.

Le colonel Sever tire du discours de M Leblond les mêmes conclusions que M. Descheerder, mais en omettant aussi les divergences essentielles.

M. Carrette clôt la séance en recommandant l'organisation collectiviste à Wasquehal et en faisant adopter un ordre du jour par lequel les auditeurs s'engagent à faire de la propagande collectiviste et à s'organiser par groupes en vue des élections prochaines.

La séance est levée sans incident à sept heures un quart.

CYCLES DECAUVILLE. — *Machines garanties.* FACILITÉS de paiement. Réparations *gratuites.* — P. LARUE, 13, rue Nationale, **Lille.** 21139—43336

Jaquettes pr hommes: GALERIES LILLOISES 11036—42343

ETAT-CIVIL. — ROUBAIX — *Déclarations de naissances du dimanche 20 juin.* — Emile Feuillet, rue de Toulouse, cour Thérin, 11. — César Colpaert, rue Bernard, cour Bernard, 13. — Liévin Lauduyt, rue des Longues-Haies, cour Roussel, 2. — Fernande Haert, rue Charlemagne, maison Malfait. — Rosina Delcourte, rue de la Barbe d'Or, cour Carpentier, 4. — Valentine Debusschere, rue Flandre, 55. — Fernande Janssens, rue du Tilleul, cour Borgie, 2. — Emile Vandenbroucke, rue Monge, 128. — Hélène Quintelier, rue de Bethune, cour St-Antoine. — Arthur Buyssens, rue Chanzy, 47. — Jeanne Renard, rue Rocroy, maison Lefebvre. — Jeanne Devos, rue Basse-Masure, 114.

Publications de mariages du 20 juin. — Germain Peireboom, 23 ans, camionneur, Lille, et Irma Decuyper, 20 ans, tricoteuse, Roubaix. — Jules Beauprez, 19 ans, ajusteur, Roubaix, et Gabrielle Lepers, 17 ans, laveuse, Tourcoing. — Auguste Loridant, 28 ans, cultivateur, Roubaix, et Flore Droissart, 29 ans, sans profession, Hem. — Eugène Decrock, 33 ans, cocher, Tourcoing, et Joséphine Tavernier, 31 ans, cuisinière, Roubaix. — Célestin Aubaton, 24 ans, employé de commerce, Roubaix, et Rose Gégleux, 20 ans, couturière, Floiny.

Jean Goblet, peintre, à Verviers, et Emilie Delchambre, sans profession, à Roubaix. — Georges Wheilly, 29 ans, sans profession, à Roubaix, et Valentine Roussel, 27 ans, sans profession, à Tourcoing. — Victor Desquiens, 21 ans, journalier, à Roubaix, et Marguerite Lemay, 21 ans, soigneuse, rue des Arts, 207. — André Boulanger, 23 ans, boulanger, rue de Lannoy, cour Papillon, 8, et Hélène Vande Casteele, 23 ans, tisserande, rue de la Redoute, 69.

Charles Daelman, 21 ans, tisserand, rue Jacquard, 168, et Irma Dericque, 18 ans, dévideuse, rue de la Chaussée, 16. — Louis Rommens, 25 ans, menuisier, rue St Joseph, 58, et Marie Delrue, 23 ans, servante, rue du Curé, 9. — Victor Lobbrecht, 26 ans, tisserand, rue de l'Epeule, cour veuve Lepers, 9, et Marie Desmarchelier, 18 ans, doubleuse, id., cour Sénélar, 1. — Charles Okerman, 28 ans, débourreur, rue Beaurewaert, 51, et Marie Leveer, 34 ans, ménagère, id.

Clément Labitte, 24 ans, employé de commerce, à Lille et Angèle Delbecque, 2[illegible] ans, sans profession, rue du Collège, 20. — François Vercleyen, 24 ans, teinturier, rue de Tourcoing, cour Carré-Houzet, 1 et Jeanne Delporte, 23 ans, soigneuse, rue de Tourcoing, cour Carré-Houzet, 7. — Louis Robichez, 25 ans, journaliste, rue de l'Hospice, 7 et Adèle Hottiaux, 29 ans, sans profession, rue Neuve. — Oscar Zennevort, 2[illegible] ans, peigneur, rue Archimède, 42 et Laure Vercruysse, 23 ans, doubleuse, rue d'Arcole, cour Saint-Léon, 2.

Louis Tharreau, docteur en médecine à Paris et Désirée Montigne, sans profession, rue de la Rondelle. — Jules Lecerf, 25 ans, trieur de laines, rue de Flandre, 118 et Léonie Lemaire, 28 ans, éplucheuse, rue Dombasle, 44. — Meurisse Nivesse, 22 ans, tisserand, rue de l'Alma, 55 et Adèle Descamps, 16 ans, tisserande, rue de l'Alma, 55. — Georges Deltour, 21 ans, tisserand, rue Meyerbeer, 35 et Sidonie Defrenne, 18 ans, soigneuse, rue Meyerbeer, cour Delporte, 4. — Charles Danneau, employé de chemin de fer à Languyon (Meurthe-et-Moselle) et Adèle Carion, domestique à Paris (XVIIe arrondissement).

Victor Vervaecke, 24 ans, rattacheur, rue Duflot 9, et Marie Terryn, 23 ans, peigneuse, rue Jacquart 74. — Gérard Vaneffenterre, 22 ans, apprêteur, rue Lafontaine, cour Desbonnets 6, et Mathilde Devos, 21 ans, tisserande, rue des Longues-Haies, cour Cornil 3. — Louis Bernard, 25 ans, paveur, rue de Rome, cour Parent 10, et Marie Desire, 2[illegible] ans, servante, rue d'Italie, 19. — Auguste Devaux, 22 ans, apprêteur, rue Corneille 73, et Sophie Delecluse, 25 ans, fileuse, rue Corneille. — Emile Blaevoet, 26 ans, employé de commerce, rue Galvani 50, et Zoé Renard, 24 ans, sans profession, rue de Blanchemaille 148. — Edouard Brassart, zingueur à Roubaix, et Henriette Cuvelier, journalière, à la Sentinelle.

Déclarations de décès. — Léonie Kindt, 36 ans, boulevard de Colmar, 4. — Auguste Pluquet, 6[illegible] ans, tisserand, boulevard de Beaurepaire, 132. - Pruvost, présenté sans vie, rue Blidah, maison Marengon, 4. — Marie Dhaussy, 22 ans, bobineuse, rue Rollin, 24. — Henri Lombart, 81 ans, rentière, rue des Arts, 118. — Ferdinand Renversez, 60 ans, journalière, Hôtel-Dieu. — Marie Delabaere, 3 mois, rue d'Inkermann, 51.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille A. DELABAERE-REBOUX, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Marie-Louise-Mathilde-Zoélie-Célina DELABAERE, décédée à Roubaix, le 20 juin 1897, à l'âge de 4 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'Ange Solennels, qui auront lieu le mardi 22 courant, à 4 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — Réunion à l'église.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Jean-Baptiste, à Roubaix, le mardi 22 juin 1897, à neuf heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Victor WAGNON, décédé à Roubaix, le 14 mai 1897, dans sa 27e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

NORD

Nouvelles d'Islande. — De mauvaises nouvelles sont arrivées d'Islande. *Un marin du Fort-Philippe, le sieur* Admont, âgé de 20 ans, de la goëlette *Valentine*, a été enlevé par une vague.

Ce malheureux devait partir au service après la campagne.

Un accident s'est également produit à bord du sloop *Jean-Bart.*

La goëlette *Marie-et-Robert*, qu'on disait perdu, a été vue le 1er mai, à Féroë, par le sloop *Saint-Pierre.* Ce navire a également vu les navires *Postillon* et *Roger.*

Un incendie à Beuvrages. — Dans la nuit de vendredi à samedi, un incendie s'est déclaré à l'émaillerie Bullot, à Beuvrages; le feu a pris dans le laboratoire. Les pertes s'élèvent à 6.200 francs; 1.000 fr. pour le bâtiment; 4.700 pour les produits chimiques et 500 pour le matériel. Il y a assurance.

Un incendie à Verquigneul. — Samedi, vers midi, un incendie assez violent s'est déclaré dans un magasin appartenant à M. Edouard Lejeune, à Verquigneul, et contenant des sacs de farine, de la potorie, de la vaisselle, de la verrerie, de la ferblanterie, etc.

Les sapeurs-pompiers de Nœux sont arrivés aussitôt et ont attaqué vivement l'incendie. A une heure et demie, tout danger avait disparu pour les immeubles voisins. Du magasin, il ne restait que des pans de murs calcinés. En outre, un fournil et une écurie ont été détruits. Les pertes sont évaluées à 7.000 francs; il y a assurance.

Un charpentier de Labourse, M. Jules Habourdin, est tombé, en sciant une poutre, et a été légèrement contusionné; il a reçu, de plus, quelques brûlures sans gravité.

La question du 4e bataillon à Cambrai. — Le Conseil municipal était appelé à délibérer, vendredi soir, sur le concours financier à fournir par la ville pour l'installation à Cambrai du 4e bataillon du 1er de ligne.

La question avait été examinée dans une réunion officieuse tenue le 14 courant; il s'agissait donc de régulariser officiellement la décision prise alors.

Néanmoins, une discussion assez longue a eu lieu, des membres de la minorité trouvant qu'en présence des offres faites par la ville du Cateau, 700,000 francs, le chiffre arrêté pour Cambrai, paraîtrait insuffisant.

M. le Maire a fait remarquer que Le Cateau devra faire face à des dépenses déjà votées à Cambrai: un champ de tir, un champ de manœuvres.

La délibération suivante a été prise à l'unanimité des membres présents, sauf deux:

« Le Conseil offre à l'Etat la somme de 250,000 francs pour son concours financier, en vue de l'installation à Cambrai du 4e bataillon du 1er régiment d'infanterie. »

PAS-DE-CALAIS

Les explosions à la poudrerie d'Esquerdes. — *Deux fabriques isolées qui sautent.* — *Un ouvrier tué.* — *Un autre gravement blessé.* — Voici des détails sur ces explosions, que nous avons annoncées hier, en dernière heure:

Samedi, vers cinq heures et demie du soir, deux explosions se sont produites dans les dépendances de la poudrerie d'Esquerdes, arrondissement de St-Omer.

Deux petites fabriques de poudre noire, isolées, situées sur l'Aa, dans la direction de Setques, ont sauté.

Deux ouvriers employés dans ces fabriques, l'un chargé du transport des matières premières, l'autre surveillant la fabrication, ont été blessés et affreusement brûlés.

L'un des blessés, Louis Lemaitre, de Setques, a succombé quelques instants après l'explosion.

L'autre, le sieur Brunet, blessé à la tête, un bras cassé, et brûlé par tout le corps, est dans un état désespéré.

Les deux fabriques ont été complètement détruites.

Le bruit des deux détonations a été entendu à une dizaine de kilomètres de distance.

Le directeur de la poudrerie, M. Auguste Billardon, qui se trouvait à Paris, a été rappelé par dépêche.

On imagine facilement l'émoi et la consternation que cet accident a jetés dans la population d'Esquerdes.

Au bruit de l'explosion, nombre de femmes éplorées étaient accourues et s'étaient amassées devant les grilles de la poudrerie, pleurant et demandant des nouvelles qui d'un père, qui d'un mari, d'un frère ou d'un enfant.

Echouement d'un navire norvégien à Calais. — L'épave signalée comme ayant été vue dans la nuit d'hier était le navire *Huldia*, steamer norvégien, chargé de bois, échoué sur un banc dans le détroit le 5 courant et *abandonné par l'équipage.*

Le remorqueur l'*Hercule* qui s'était mis à sa recherche l'a rejoint à un mille dans le sud du cap Gris-Nez à midi et l'a remorqué jusqu'en vue des Baraques.

BELGIQUE

Anvers. — *Les inondations.* — Aux environs d'Anvers, à Hemixem, une inondation a été occasionnée par la rupture de la digue en deux endroits différents. Toute la contrée est transformée en un vaste lac.

La caserne de Saint-Bernard est complètement sous l'eau, et à Schell, *le curé qui venait de dire la messe s'est vu bloqué* et n'a pu quitter l'église ou l'eau était montée à une hauteur de vingt centimètres, et où elle a commis de grands dégâts.

Dans le village, les rues sont complètement inondées.

A Boom, les digues du Rupel ont également beaucoup souffert.

CHRONIQUE VÉLOCIPÉDIQUE

La fête d'hier au Vélodrome Roubaisien

Par une incompréhensible persistance de la clémence du ciel, pour le Vélodrome, la fête de nuit a pu avoir lieu hier soir dimanche, malgré le mauvais temps qu'il avait fait toute la journée.

Elle a été admirablement réussie à tous points de vue devant une foule énorme, arrivée un peu tardivement à cause des hésitations du début de la soirée.

Ceux qui n'auront pas osé braver l'intempérie le regretteront, car nous ne pensons pas qu'il soit possible de rêver plus belle fête!

Elle a été d'un bout à l'autre un véritable éblouissement!

Les évolutions des coureurs dans la course de 30 kilomètres ont obtenu un grand succès de curiosité par leur caractère véritablement fantasque à travers le très curieux effet de lumière des lampes Seigle et des innombrables lanternes et verres de couleurs répandus partout avec un grand art décoratif.

Le concours de machines décorées avec costumes détient sans aucun doute le record de l'originalité, du bon goût et de la splendeur dans le genre.

Des merveilles ont été produites et la plupart des concurrents seraient à citer.

Le jury a dû vraiment se trouver embarrassé au milieu d'une pareille pléiade, mais le public a cependant applaudi au classement qui a paru être fait avec le plus grand tact.

Nous devons signaler particulièrement le magnifique travail produit par la brillante société d'amateurs l'*Omnium Roubaisien.*

C'est un immense et grotesque bébé monté sur une bicyclette primitive, montée elle-même sur un piédestal orné de quatre têtes de chevaux.

Le tout éclairé par des torches et des feux de bengale multicolores du plus gracieux effet.

A signaler aussi le tricycle de M. Souweine, véritable merveille de décoration qui eût gagné encore à être vue de près au grand jour.

Le pierrot fûller a obtenu aussi un très gros succès par les jolis effets de lumières diverses projetées sur la machine et le costume entièrement blancs.

Ranavolo, Béhanzin, le général Kléber, dans leurs splendides costumes ont été vivement applaudis comme les comiques productions du bateau avec rameurs, le fiacre fin de siècle, la nourrice et son bébé, le méphisto, etc., etc.

Terminons cette énumération qui contient probablement des oublis par le populaire coureur roubaisien, Théo Cattens, dans un splendide costume russe!

Le feu d'artifice a été ravissant dans le cadre merveilleux où il était tiré.

La pièce principale, un cycliste pédalant et revêtu d'un maillot multicolore, a été enflammée aux sons de: « Vive Théo! » joué par l'orchestre avec accompagnement du public.

L'embrasement qui a suivi le bouquet a plongé le Vélodrome tout entier dans un nuage de fumée aux mille couleurs au milieu des détonations des bombes et des acclamations du public.

La foule s'est retirée enthousiasmée vers onze heures un quart et s'est écoulée en flots par les tramways, les omnibus, et, pour les mieux inspirés, par la délicieuse promenade de Barbieux vraiment agréable à pareille heure par une température des plus douces.

On ne peut qu'applaudir aux efforts des organisateurs et nous ne serions pas étonnés qu'on leur demande une seconde édition de cette éblouissante manifestation.

Nous donnons ci-dessous les résultats du concours de machines et de la course de 30 kilomètres dans laquelle Dutrieux s'est particulièrement distingué, gagnant dans un style brillant avec la plus grande facilité.

Course de 30 kilomètres. — 1er Dutrieu, en 42 minutes 10 secondes 2/5; 2e Lagouge 47'35" 4/5; Capelle 50'33" 4/5; César Garin 53'36" 3/5.

Concours de machines décorées. — 1er prix *Omnium roubaisien*, 2e Souweine, 3e Pierrot Fuller, 4e Ranavalo, 5e Béhanzin, 6e Pandore, 7e Laureys-Luc, 8e Moulin-à-Vent, 9e Créteur, en général Hoche, 10e Méphistophélès.

Et maintenant au 27 juin le prochain succès du Vélodrome roubaisien.

*

Les machines « Rochet », munies du pédalier sans axe, font l'admiration de tous les connaisseurs.

Seuls agents pour Roubaix-Tourcoing, veuve Couvreur et Debœuf, 53, rue Saint-Jacques, à Tourcoing.

* *

Championnat de France. — Paris, 20 juin. — La course du Championnat de France a été courue aujourd'hui au Vélodrome de la Seine.

Les concurrents étaient: Bourrillon, Nossam et Piette. Ce dernier avait battu Morin dans la demi-finale et Nossam avait été admis dans la course de repêchage.

Bourrillon est arrivé premier en 1 minute 44 secondes, battant Nossam de plusieurs longueurs. Celui-ci précédait Piette de deux longueurs.

VÉLODROME DE TOURCOING

La réunion d'hier, qui s'annonçait sous d'aussi heureuses conditions, n'a pu avoir lieu à cause du mauvais temps.

Mais ce n'est que partie remise car l'administration élabore un programme appelé à un retentissement considérable et qui dédommagera largement les coureurs d'être venus de Lille et de Roubaix sans pouvoir courir.

Au moment de donner le premier départ une averse est tombée et deux coureurs faisant un tour d'essai ont fait une chute, démontrant que c'eut été folie que de laisser partir 20 coureurs dans une épreuve de 25 kilomètres et sur une piste de 200 mètres de tour.

Que le temps se montre favorable, et la prochaine réunion effacera le souvenir de celle d'hier par les épreuves sensationnelles qu'elle offrira aux coureurs ainsi qu'aux fidèles habitués du Vélodrome Tourquennois.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

ROUBAIX. — La commission de la fédération du Centre a l'honneur de rappeler à MM. les amateurs son concours de Chartres qui aura lieu dimanche 27 juin, au siège fédéral, chez M. Jules Renard, cabaretier rue d'Inkermann. 200 fr. de prix d'honneur; mise 1,75. Les pigeons à 0.75 peuvent concourir pour les prix d'honneur et participer aux jeux de poules. Ce concours est offert aux amateurs dont le pigeonnier est situé dans un rayon de 6 kilomètres.

L'Union Fédérale. — Chantilly organise au siège de la société l'Eclair, établie chez M. Henri Dutat, cabaretier, boulevard de la République, 463 pigeons lâchés à 8 heures par M. Dedoncker.

1er prix Dujardin u4p. 2e Dubucquois 3p. 3e Frady 4p. 4e Depraeter 3p. 5e Mazure 3p. 6e et 7e Laureyns p. 8e et 9e Niffle p. 10e Herman 3p. 11e Dolphens 5p. 12e Nutte. 13e Caby 3p. 14e Vandevelde 3p. 15e Weerts 2p. 16e Delmarcq 3p. 17e Dutat 2p. 18e Debuchy. 19e Stoflin 2p. 20e Six 3p. 21e Belvaux 2p.

32e Desrousseaux 3p. 23e Caby 3p. 24e Lepers p. 25e Ysebaert 3p. 26e Deplechin. 27e Cattel p. 28e Delmotte 3p. 29e Vanschorisse p. 30e Niffle 2p. 31e Platt p. 32e Dewamin p, 33e Tiberghien. 34e Dolphens p. 35e Savary p. 36e Moutarde p. 37e Lima p. 38e Lepers p. 39e Demeulenaert p. 40e Dolphens p. 41e Staesbadaer. 42e Nop. 43e Debode. 44e Dujardin. 45e Cattel. 46e Jonckere. 47e Lepers. 48e Mozelle. 49e Ledru. 50e Rabaux. 51e Messelier. 52e Losfeld. 53e Lepers. Poules à 3 et 5 francs hors concours, Desbucquois, Bayart. Le premier pigeon a été constaté à 10 heures 26'46" avec une vitesse de 1192 mètres 71 à la minute, le dernier à 10 h. 36'02" avec une vitesse de 1130 mètres 54.

— *Fédération du Centre.* — Chantilly, donné au siège de la société le Petit Gris, établie chez M. Louis Rose, cabaretier, rue des Arts. 478 pigeons lâchés à 7 heures 48 par M. Sergheraert. 1er Deboeuf p. 2e et 3e Deronne u4p. 4e Desseyn p. 5e Delannoy 4p. 6e Vanhoorme 3p. 7e Lefebvre. 8e Ramsdam. 9e Dekoninck 2p. 10e Dumortier 3p. 11. Verbauwede. 12e Delaunoy p. 13e Wagnon 2p. 14e Delporte 2p. 15e Malfait.

16e et 17e Wacquez 3 p. 18e Briet p. 19e Pennecoucke 3p. 20e Wacquez 2p. 21e Lepers p. 22e Dekoninck p. 23e Declercq. 24e Lepers p. 25e Vanhoorme 2p. 26e Ladsous p. 27e Lecomte. 28e Lepez. 29e Vanneste. 30e Lefebvre. 31e Hancq p. 32e Vandeputte p. 33e Duponchelle. 34e Ramsdam. 35e Desseyn p. 36e Toulet. 37e Vandenbulcke p. 38e Dhal p. 39e Smets. 40e Noclain. 41e Lefebvre. 42e Delecluse. 43e Van Soye. 44e Vandeputte. 45e Guermonprez. 46e Ghesquier. 47e Lampe. 48e Guillemin p. 49e Desseyn. 50e Dansette p. 51e Wattrelos. 52e Vandeviver. 53e Beaumont. 54e Delplanque. 55e Lliagre. Le premier pigeon a été constaté à 10 h. 05.41, avec une vitesse de 1.258 m. 01, le dernier à 10 h. 14.28 avec une vitesse de 1.181 m.89

— *Fédération Roubaisienne.* — Chantilly, donné au siège de la société du Pigeon Blanc, établie chez M. Léon Dumez, rue de l'Epeule. 746 pigeons lâchés à 7 heures 50 par M. Leman, convoyeur. — 1er prix Tossart p. 2e Mathou U3p. 3e Tassart p. 4e Bricq 3p. 5e Dubreucq 4p. 6e Salembier 3p. 7e Niffle 5p. 8e Busse 2p. 9e Godard 3p. 10e Salembier 3p. 11e Deheuwels 2p. 12e Verdonck 2p. 13e Mazure 6p. 14e Godart 2p. 15e Hespel. 16e Bauduin 2p. 17e Mazure p. 18e Dyckers 2p. 19e Donne. 20e Motte 3p. 21e Haquette 3p. 22e Verdonck 2p. 23e Mercier p. 24e Vandamme. 25e Parent 2p. 26e Salembier 3p. 27e Dorchies.

28e Carrette p. 29e Veckmans p. 30e Haquette 2 p. 31e Derick p. 32e Salembier 2 p. 33e Coene p. 34e Niffle 3p. 35e Gilmau 4p. 36e Delbart 2p. 37e Duhem p. 38e Lecutier p. 39e Lamblin. 40e Delannoy p. 41e Maquet 2p. 42e Derick p. 43e Maton p. 44e Willem. 45e Daspretz 2p. 46e Vancoillier p. 47e Draux. 48e Guyot p. 49e Vandeplanck p. 50e Matou p. 51e Leunens p. 52e Losfeld. 53e Vanhuys. 54e Vangouthem. 55e Staels. 56e Verellen. 57e Desander. 58e Legrand. 59e Maquet. 60e Dhondt. 61e Nollet. 62e Delcoisne. Le premier pigeon a été constaté à dix heures 18'18" avec une vitesse de 1173 mètres; le dernier à dix heures 29'43" avec une vitesse de 1103 m. 13.

Chantilly, organisé par l'Avenir du Tilleul et donné au siège de la société Bonne Bleue, établie chez M. Delbecque, rue de l'Ommelet, 458 pigeons lâchés à 7 h. 30, vent sud-ouest, par M. Smeesters, convoyeur. — 1er prix Dewerts u.4p. 2e Bostels 5p. 3e Cornille 4p. 4e Dupire R. 2p. 5e Namur 3p. 6e Depraeter 3p. 7e Lamblin Honneur. 8e Rimfels H. 9e Salmon. 10 Dorchies 1p. 11e Bernier H. 12e Roussel H. 13e Cailleux 3p. 14e Saie 2p. 15e Agache 1p. 16e Volcke H. 17e Dervaux 1p. 18e Heuno 1p. 19e Daze 1p.

20e Quimpe 1p. 21e Leclercq 1p. 22e Verecke 1p. 23e D'Halluin h. 24e Cordronnier h. 25e Degriec 1p. 26e Dedonker 1p. 27e Dambrin h. 28e Lambrée 1p. 29e Capart 1p. 30e Decolère 1p. 31e Briet 1p. 32e Dulaurier 1p. 33e Desrousseaux 1p. 34e Cauderlier. 35e Lauridan. 36e Grulois. 37e Quimpe h. 38e Fontaine. 39e Dulaurier. 40e Noël. 41e Dambrin h. 42e Debruyne. 43e Helyn. Régulateur à M. Cauderlier.

Le premier pigeon a été constaté à 10 h. 21'07" avec une vitesse de 1150 mètres 36 à la minute, le dernier à 10 h. 32'01" avec une vitesse de 1075 mètres 30 à la minute. Distribution des prix mardi soir.

Union fédérale. — Chantilly organisé chez M. Watteau, rue Daubenton. 330 pigeons lâchés à 7 h. 55, vent ouest, par M. Robert, convoyeur. 1er prix Derock 1pr. 2e Hulstart 1p. 3e Heuls 1p. 4e Salembier 5p. 5e Wallerand 3pr. 6e Crémillie 1p. 7e Hus 1p. 8e Debruycker 3p. 9e Salembier 3p. 10e Stilchelbaux 1p. 11e Declercq 2p. 12e Parent 1p. 13e Gansens 1p. 14e Dutrieux 2p. 15e Delpierre 1p. 16e Nathus. 17e Dujardin 1p. 18e Lelong 1p. 19e Gislinck 1p. 20e Masurel 1p. 21e Orvane. 22e Verleven 1p. 23e Wattinc. 24e Desmet 1p. 25e Debruyker. 26e Nathus 1p.

27e Crémillier 1p. 28e Segard 2pr. 29e Mollard. 30e Nolf H. 31e Delnotte. 32e Watteau. 33e Crémillier H. 34e Hottebarre. 35e Lathuys. 36e Dubus. 37e Vanthuyn. 38e Fournier. — Poule à 3 francs hors concours, Rambour. Le premier pigeon a été constaté à 12 h. 26'12" avec une vitesse de 1168 mètres à la minute et le dernier à 10 h. 38'10" avec une vitesse de 1070 m. 15 à la minute. — Distribution des prix mardi soir.

— Le cercle colombophile Union a l'honneur d'informer les amateurs que le dressage de Chantilly qui devait avoir lieu lundi soir est remis au mardi.

COMBATS DE COQS

TOURCOING. — Aujourd'hui lundi, au café du « Nouveau Monde, place Charles-Roussel, partie entre deux amateurs de un de 2 de 3 m[illegible] pour 100 francs. Mise au parc à 6 heures.

BONDUES. — A l'occasion de la ducasse, M. Victor Dupret, à la Descente de Roubaix, donne une partie de coqs contre Lagache, mardi soir à six heures et demie; un 2 de 3 pour 20 francs.

INSTITUT HYDROTHÉRAPIQUE KNEIPP
à Kain-Tournai
7 francs par jour, traitement compris. 43113

TÉLÉPHONES
POUR RÉSEAUX
Installation de réseaux particuliers. — Sonneries et Appareils électriques. — Contrôleurs de rondes. — Porte-Voix. Paratonnerres. — Piles. — Fils, etc.
Ele RAVET
EXPERT DU GOUVERNEMENT
Fournisseur des grandes administrations
13, contour Saint-Martin, ROUBAIX | 51, boulevard de la Liberté, LILLE
LES MAISONS SONT RELIÉES AU RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE

Eviter les contrefaçons
CHOCOLAT MENIER
Exiger le véritable nom
42225

Ne vous servez contre les mouches et autres insectes que du papier
GOBE-MOUCHES
(nom déposé)
le seul dont les réelles qualités ont rendu son emploi indispensable dans toutes les maisons. 0.10 la feuille. seul dépôt pour Roubaix, Tourcoing et environs
PHARMACIE DELABAERE
51, rue d'Inkermann, Roubaix

C'est au suc de cresson (la santé du corps), combiné avec l'iode, que le *Sirop de Raifort iodé de Grimault et Cie* doit son efficacité dans les affections lymphatiques des enfants, telles que: éruptions de la peau, gourmes, mollesse des chairs, engorgement des glandes du cou, manque d'appétit. 43421d

Un journal illustré pour la famille
LE GLOBE ILLUSTRÉ
3 mois d'essai: 3 fr. — 10 Fr. PAR AN
Parait en 16 pages tous les Dimanches
Peut être lu par tout le monde
Publie les actualités du monde entier
Donne chaque année 2 nos en couleur
Mots et jeux d'esprit
Problèmes de jeux de dames, etc., etc.
On s'abonne, **sans frais**, au bureau du *Journal de Roubaix*, 17, rue Neuve, Roubaix.
Demander comme spécimen le numéro du 19 juin qui vient de paraître, contre 15 cent.

AUX FABRIQUES PARISIENNES
16, rue du Vieil-Abreuvoir, 16, ROUBAIX
MAISON SPÉCIALE DE TROUSSEAUX ET LAYETTES
Grand choix d'articles hautes nouveautés pour **enfants**, en **Robes blanches et couleurs, Douillettes, Pelisses** et **Robes de baptême, Chapeaux, Bonnets, Tabliers**, etc. - **Rideaux** en tous genres.
Immense assortiment de **LINGE** brodé et cousu à la main
SPÉCIALITÉ D'ARTICLES POUR PREMIÈRE COMMUNION
CHEMISES pour hommes, toutes faites et sur mesure
DÉPOT DE TOILES DES VOSGES ET LINGE DE TABLE, GARANTIS A L'USAGE
Maison reconnue pour vendre entièrement de confiance les articles les plus soignés à des conditions de bon marché exceptionnel - **NOMBREUSES OCCASIONS.**
11047—4